



# Lutte contre l'illettrisme – accompagner les parcours d'accès aux connaissances de base



*Une enquête conduite par l'INSEE en lien avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme a été menée en 2011.*

*En France, c'est 7% de la population soit 2,5 millions d'habitants qui sont en situation d'illettrisme. On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.*

*Plus récemment en 2019, Murielle Pénicaud, Ministre du Travail, a demandé un travail autour de cet enjeu. Les 20 préconisations contenues dans le rapport sont porteuses de forts développements pour prévenir et transformer réellement la situation des personnes confrontées à l'illettrisme. Une attention particulière est portée sur le public jeune. Par son travail de proximité avec ce public et avec le concours de ces partenaires, We Ker met en place des actions pour répondre aux enjeux de la lutte contre l'illettrisme.*

## DESCRIPTION DE L'ACTION

*Agir contre l'illettrisme auprès des publics jeunes est essentiel dans la sécurisation de leur parcours d'insertion professionnelle. Il s'agit d'offrir aux jeunes une nouvelle chance d'accéder à la pratique de la lecture, de l'écriture et du calcul, condition d'une insertion réussie.*

*Aussi, cette action vise à contribuer à la lutte contre l'illettrisme - notamment des jeunes à travers les 2 objectifs généraux suivants :*

*-L'appui à l'accompagnement des jeunes en situation d'illettrisme notamment en élaborant des parcours de remédiation individualisé*

*-Le développement du réseau d'appui à l'accompagnement et au repérage des publics qui consiste à sensibiliser les professionnel.les et animer un réseau de bénévoles*



Cofinancé par  
l'Union européenne